

Liaisons SOS Loire vivante / ENTRE NOUS

n° 70
12/2018

ÉDITO



SOS LOIRE VIVANTE



Cohésion, alliances et représentativité

Oui, il faut des associations fortes dans notre démocratie !

Elles facilitent la cohésion sociale. Ce sont des relais entre les citoyens et l'Etat, pour porter des revendications ou pour accompagner les politiques publiques. Elles font partie intégrante du fonctionnement sain de la société en jouant le rôle de « corps intermédiaires ». Et c'est encore plus vrai par les temps troublés qui courent et dans le domaine de la protection de l'environnement, qu'on ne saurait séparer des préoccupations sociales, tout étant imbriqué.

Une illustration ? le départ fracassant de Nicolas Hulot du gouvernement. Il nous a rappelé à la fois l'urgence d'agir encore plus fortement pour la planète mais surtout l'importance de soutenir les porteurs de nos idées au plus haut niveau, qu'ils soient élus, administrations ou services de l'Etat qui ont compris la direction à suivre collectivement.

Par le dialogue, forger des alliances verticales entre les décideurs et les citoyens, des alliances horizontales entre les corps intermédiaires, en évitant les dégâts collatéraux, permettra de démultiplier nos efforts et de progresser ensemble au plus vite vers ce monde plus juste, plus équitable, plus en harmonie avec notre belle, unique et fragile planète bleue...

Pour jouer pleinement ce rôle, les associations ont besoin en premier lieu d'être aussi représentatives que possible, autrement dit d'avoir suffisamment d'adhérents sur plusieurs régions. Et c'est ce que l'Etat demande pour délivrer son agrément, sésame ouvrant

les portes à des facilités juridiques et de participation nationale aux débats et commissions.

Même si les critères d'obtention ont été réhaussés il y a 5 ans, nous devons absolument garder notre agrément lors du renouvellement prévu début 2019. Pour y arriver, il faut une mobilisation massive d'adhérents, notamment de ceux qui ne sont pas à jour. Nous faisons appel aussi à nos milliers de sympathisants partout en France, c'est le moment ou jamais de montrer votre présence.

Réadhérer ou faites adhérer vos proches avec le « pack famille » ou devenez « ami(e) » sans autre engagement avec une participation de n'importe quel montant, même 1€ !

Il faut préciser que tout reste anonyme: aucune donnée personnelle n'est transmise, uniquement la répartition par département.

2019, c'est aussi les 30 ans de SOS Loire Vivante. Un livre, des débats et des films, une cuvée spéciale de vin sont au programme et comme point d'orgue du 7 au 14 juillet, une marche citoyenne pour la Haute Vallée de la Loire, entre Le Puy et le Mont Gerbier pour couronner symboliquement le combat pacifique pour la défense de la Loire, pour une Loire Vivante, pour protéger les rivières et l'Homme.

Etre force de proposition, avoir de la persévérance, agir par le dialogue et avec non-violence restent les principes fondateurs qui nous guident pour convaincre et avancer.

Roberto Epple, Président



SOS A 30 ANS EN 2019

URGENT !

**Signez vite pour préserver
des lobbies malveillants
la très belle loi européenne,
notre Directive Cadre Eau**

170 000 Européens ont déjà signé l'appel lancé par de nombreuses associations dont SOS LV. Il faut atteindre 300 000 signatures !

Allez sur le [site web de SOS Loire Vivante](#), saisissez votre nom et cliquez sur "envoyer" : les réponses préparées par les associations sont directement envoyées à l'Union Européenne !

Sur le bassin de la Loire

RESTAURONS LE VERGER DU CHAMBON

Près du Pont de Chadron (43), au Moulin du Chambon, que nous entretenons depuis des années, juste à l'entrée du verger à l'abandon, un premier pommier a été planté en mars 2017 en hommage à Georges, ami et salarié décédé brutalement. Depuis, l'idée de sauver ce vieux verger a fait son chemin. Malgré la Sainte Catherine dépassée, quand «tout bois prend racine», c'est début décembre que nos bénévoles ont planté 6 arbres greffables : cerisiers, pommiers et cognassiers. Ils partageront le terrain avec les moutons et l'âne du fermier ami, installé aux Eygageyres. D'autres plantations sont à venir au printemps et à l'automne 2019 pour lui redonner toute sa beauté. Et une idée trotte déjà dans les têtes : et si on greffait des pommiers spéciaux du Val de Loire pour faire du cidre version locale ?

EFFACEMENT PARTIEL DE POUTÈS DERNIÈRE LIGNE DROITE !

Une dernière enquête publique, qui s'intéresse désormais davantage à l'impact des travaux et non pas au fond du projet déjà autorisé, est actuellement en cours. 3 vidéos présentant le déroulé prévu des travaux de 2019-2021 sont à visionner sur www.ern.org/fr/poutes-barrage/. Notre association contribuera bien sûr avec vigilance à l'enquête. (www.registredemat.fr). Comme nous l'avons expliqué en détails dans notre dernier Loire Mail de juin 2018 (à lire



APPEL A PROJET : CHAMP BIO AU CHAMBON !

Un potager d'environ 300m² de bonne terre est en friche. Eh oui, on est au «champ-bon»...! Nous recherchons des personnes motivées avec un projet pour le faire revivre et l'entretenir...

> Contactez Manon au 04 71 05 57 88

sur le site de SOS / Rubrique Newsletter) SOS LV est favorable sous réserve à cette dernière optimisation du projet.

Étant donné que les travaux préparatoires de stabilisation des sédiments sont terminés, l'effacement partiel du barrage pourra enfin commencer en 2019 et durer trois ans. L'intelligence collective est à l'œuvre ! Dès 2022 et pendant les trois mois de l'ouverture totale annuelle des vannes, le saumon retrouvera alors les mêmes conditions de remontée qu'avant la construction du barrage. Pour le reste de l'année, l'ascenseur restera accessible d'une façon améliorée. De même, les conditions de la dévalaison seront considérablement améliorées, à commencer par la réduction conséquente de la longueur de la retenue.

Et si jamais le dispositif n'était pas efficace pour le Saumon et ne répondait pas au cahier des charges, il ne reste qu'à prolonger le temps d'ouverture du barrage...

MICROCENTRALES : TOUJOURS OPAQUE !

La vague déferlante de projets de microcentrales, toujours massivement subventionnées (pour combien de temps encore ?) s'amplifie. Quasi-tous les projets n'apportent que peu d'énergie mais beaucoup d'impacts négatifs sur les rivières. Pire, alors que la demande générale est à plus de transparence, allant dans le sens de la convention d'Aarhus qui garantit l'accès du public à l'information, on constate que règne une opacité croissante autour de ces projets. Illustration : le Préfet de la Haute-Loire a signé le 15 novembre dernier, l'arrêté du règlement d'eau de la microcentrale de Chanteuges alors que ce projet aberrant est dénoncé depuis près d'un an par un collectif dont fait partie SOS Loire Vivante et que des procédures juridiques sont toujours en cours. Même si l'arrêté semble contraindre la modification du béal sur une partie de son cours, il n'en reste pas moins opaque sur le projet lui-même. Le manque de transparence de la part de la Communauté de Communes et de l'Etat et l'inaccessibilité de certaines pièces du dossier témoignent d'une volonté de refuser aux citoyens les moyens de s'informer. Il est temps que cela cesse. Les citoyens sont en droit et ont même le devoir de vérifier ce qui est fait en leur nom de leur bien commun ! plus d'infos : www.ern.org/fr/chanteuges/

DE NOUVEAUX LOCAUX POUR SOS LOIRE VIVANTE

SOS Loire Vivante s'est agrandie et s'est installée tout récemment dans les locaux de notre ancien voisin de palier, qui a pris sa retraite. Nous sommes maintenant tous regroupés sur un seul étage, au 8, rue crozatier et nous aurons de meilleures conditions de travail pour défendre les rivières ! Les travaux ont déjà bien avancé.

Tout le monde s'y est mis : les administrateurs, les salariés, les services civiques, nos bénévoles !

Merci à chacune et chacun pour le temps passé. Et attention, ce ne sont pas que des petits travaux de peinture ou de parquet, le coin cuisine et les WC vont être entièrement refaits !

Un grand merci aussi aux premiers

donateurs qui nous ont allégé les frais de matériaux. Le siège reste donc à la même adresse. Le local historique, au même étage, reste propriété de l'association et sera mis en location pour alléger nos charges.

Aidez-nous en faisant un don, c'est déductible de vos impôts à hauteur de 66% du montant.

Vie de l'association

NOUS AVONS LE PLAISIR DE VOUS PRÉSENTER JEAN-FRANÇOIS ARNOULD, PREMIER PRÉSIDENT DE SOS LOIRE VIVANTE DE 1989 À 2004

«CHANGER DE VIE AVEC SOS LOIRE VIVANTE»



C'est en donnant un coup de mains à l'organisation du Rassemblement européen (29 avril-1^{er} mai 1989) que j'ai mis un pied dans SOS Loire Vivante, avant d'y plonger tout entier. Ce mouvement que j'avais vu jusque là comme une opposition sympathique mais sans avenir au projet de barrage

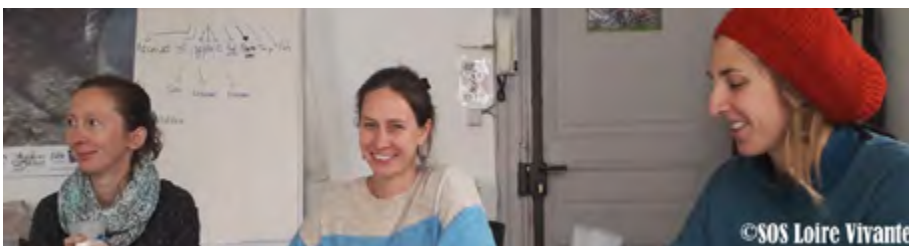
de l'Epala à Serre de la Fare, était en train de faire ses preuves avec cette rencontre spectaculaire, au retentissement international. J'ai participé ensuite aux réunions du comité informel qui se structurait, devenait une organisation efficace de contrepropagande, de mobilisation et de lutte et, de fil en aiguille, je me suis trouvé engagé à plein temps jusqu'à être élu en juillet président de l'association SOS Loire Vivante. À cinq ans de la retraite, c'était un tournant: finie ma petite vie tranquille entre mon métier de professeur, ma famille, mon jardin, mes lectures. Commence pour moi, dans les péripéties de ce long combat jusqu'à la victoire finale de janvier 1994, une nouvelle vie : réunions, manifestations, voyages, rencontres, veilles sur le site de Chambouraye. Après 30 ans de participation à l'Éducation nationale et de travail avec des enfants, je suis occupé quotidiennement aux côtés d'adultes, ma vie s'accélère, se colore, se transforme. On réfléchit, on rêve et on agit : tracts, communiqués, manifs. On se serre les coudes, on se réjouit ensemble, nos

fêtes sont belles au bord de la Loire. Attente, déceptions, succès, détente, coups de collier et la victoire au bout, la Loire haute sauvée du désastre annoncé en 1988.

Après la victoire en janvier 1994, je prends ma retraite de l'éducation nationale, mais je reste encore actif dans l'après-période de tous les dangers dans les mouvements comme le nôtre. C'est l'inévitable retour de bâton : des amis s'éloignent ou au contraire tentent de s'approprier l'héritage, il s'agit d'assurer la continuité, la survie d'une association qui se transforme, passe du bénévolat à la professionnalisation. Ensuite je m'en vais vers d'autres horizons.

J'ai souvent pensé et je pense encore à ce moment où, après avoir hésité, j'ai relevé le défi du saut dans le grand bain. Ce choix, comme celui de tant d'autres, a peut-être été bon pour la Loire, ce n'est pas le lieu de détailler et de peser ce que ce beau combat a apporté dans l'histoire de la relation avec le fleuve - les fleuves -, avec les espaces naturels, avec l'eau. En tout cas, il a été bon pour moi.

«ÇA S'EN VA ET ÇA REVIENT» CHEZ SOS LOIRE VIVANTE

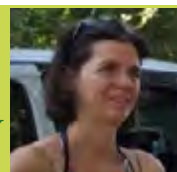


LUCIE GALLAND, après 6 ans chez nous, a décidé de changer de statut, en passant de salariée à auto-entrepreneuse, et va recentrer son travail avec SOS Loire Vivante sur le programme Rivières Sauvages. En tant que salariée, elle a beaucoup apporté à notre communication, a boosté notre action pédagogique et était déjà énormément investie dans Rivières Sauvages. Merci!

CORINNE RONOT est toujours salariée chez nous, mais elle a quitté l'Auvergne. Suite à son déménagement dans l'Aveyron, ses missions restent l'hydroélectricité et la continuité écologique, avec un volet important à l'international.

MANON LAFFETER qui s'était présentée dans le bulletin n°69, a depuis été embauchée, après son service civique.

FÉLICITATIONS À ESTELLE LEMOINE-MAULNY



Notre ancienne salariée est devenue **présidente de la Sauvegarde de la Loire Angevine**, association partenaire depuis toujours. Elle succède à notre ami Jacques Zeimert, qui la présente dans son dernier édito. (voir bulletin n°65 sur le site web de *La Sauvegarde de la Loire Angevine*)

Manon travaille aujourd'hui en tant que salariée sur la coordination de RIFM et sur les rivières du Haut Bassin de la Loire.



UN MODÈLE À SUIVRE...

Patagonia, entreprise américaine de vêtements de plein air, qui nous soutient pour la préservation des rivières, a annoncé que ses bénéfices 2018 seraient en augmentation de 10 millions de dollars à la suite de la réduction d'impôt sur les sociétés décidée par le Président Trump, principalement au profit des industries pétrolières et gazières. Yvon Chouinard, le fondateur de Patagonia et du «1% pour la Planète*» a déclaré que le gouvernement américain continue d'ignorer la gravité et les causes de la crise climatique. C'est pourquoi Patagonia s'engage à ce que ces 10 millions de dollars soient versés à des organisations qui agissent contre le changement climatique !

**un engagement des entreprises à donner 1% de leur chiffre d'affaire à des organisations à but non lucratif axées sur le développement durable. Ce dispositif a déjà permis de redistribuer 175 millions de dollars aux efforts d'environnement et de conservation dans le monde.*



PNR DES SOURCES DE L'ALLIER : UN PHÉNIX ?

Les conclusions du rapporteur public, dans le cadre du recours contre de la délibération d'abandon du PNR Sources de l'Allier par le Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes, plaident en faveur de l'annulation de la délibération ! Quelques arguments: « le droit d'information des élus a été bafoué », le rapport est qualifié de «maigre et lacunaire, sans éléments d'appréciation des impacts financiers».

On attend le jugement du Tribunal Administratif et peut-être une chance de renaissance du PNR de ses cendres encore chaudes ?

PONT SUR LA LOIRE SOUTENONS MARDIÉVAL !

En début d'année, une première petite victoire en justice de Mardiéval nous laissait espérer que serait retoqué le projet de déviation, avec pont sur la Loire, porté par le Conseil Départemental du Loiret. Mais il semble que ce soit loin d'être gagné. Les déboisements n'ont pas été suspendus. La biodiversité ligérienne est menacée... Le balbuzard est en danger (www.balbuscam.fr).

S'il est encore une chance d'agir, saisissons-là !!

> Signez la pétition en ligne sur : <http://le-castor-enerve.fr/>



2019 : 30 ANS ET PAS UNE RIDE !

APERÇU DU PROGRAMME DE 2019 «ANNÉE-ANNIVERSAIRE» DE SOS LOIRE VIVANTE

- **Mi-février** : Conférence de presse «30 ans depuis le début de l'occupation à Serre-de-la-Fare»
- **Juin** : Grande expo finale en Haute-Loire de 50 toiles géantes peintes par des enfants pour « Rivières d'Images et Fleuves de Mots »
- **du 7 au 14 juillet** : 2ème marche pour la Haute-Vallée de la Loire. 7 jours de marche du Puy à la Source de la Loire au Mont Gerbier. Participer à la carte,

1, 2, 3 ou 7 jours. Débats et conférences, Big Jump le 14 juillet. Programme disponible fin Janvier 2019. Inscription obligatoire sur www.bigjump.org

- **du 18 au 22 septembre**, retrouvez-nous au Festival de Loire à Orléans, sur notre stand ou dans des tables rondes et débats pour des rivières vivantes
- Publication de notre livre de témoignages pour garder mémoire de ce combat citoyen pour la Loire,

pacifique et écologique et pour faire ressurgir les sentiments d'une lutte devenue exemplaire.

- Coffret spécial de vins de Loire en soutien à SOS Loire Vivante. C'est un vieux rêve en passe de devenir réalité : vous proposer une sélection d'excellents vins bio illustrant la diversité des terroirs du bassin de la Loire... A suivre sans modération !
- Et bien d'autres surprises !

RESTEZ INFORMÉS !

Abonnez-vous à nos newsletters :
- Loire Mail (email à sosloirevivante@rivernet.org),
- Rivernews France ou Europe (sur [www.ern.org/Menu Participer](http://www.ern.org/Menu%20Participer))

SOUTENEZ-NOUS

Pour adhérer ou faire des dons :
- par carte bancaire, veuillez consulter le site www.sosloirevivante.org
- ou envoyez un chèque à l'ordre de notre association - SOS Loire Vivante - 8 rue Crozatier 43000 Le Puy-en-Velay

LIAISONS SOS LOIRE VIVANTE

SOS Loire Vivante-ERN France
<http://www.sosloirevivante.org>
Tel : 04 71 05 57 88
sosloirevivante@rivernet.org



Directeur de publication : Roberto Epple
Coordination : Simon Burner
Comité de rédaction : Simon Burner, Roberto Epple, Manon Laffeter, Alexis Pasquet, Anne-Fanny Profit, Corinne Ronot.
ISSN : 2552-1055

Imprimé à l'encre végétale sur papier / 100% recyclé